

2015-09-04\_DDV\_n°1923  
Dossier suivi par :  
Jean-Luc Rault  
Direction des déplacements et de la voirie  
Tél. 02 98 98 89 57

Madame Marie Nicolas  
« Sortir du Nucléaire Cornouaille »  
53 impasse de l'Odet

29000 Quimper

Quimper, le 08 SEP. 2015

**Objet : véhicules électriques**

Madame,

Par courrier du 13 février 2015, vous demandez à la ville de Quimper de reconsidérer sa position sur le développement des véhicules électriques et des infrastructures de rechargement.

Le Schéma Régional Climat, Air, Energie (SRCAE) de Bretagne pour la période de 2013-2018 dresse les grandes orientations en matière de politique locale des transports qui permettront d'accompagner la transition vers une mobilité moins polluante et mieux maîtrisée.

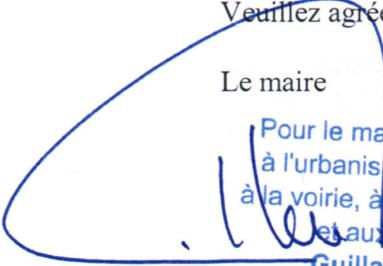
Dans ce cadre, le SDEF et ses 3 homologues des autres départements Breton ont intégré à leur domaine d'intervention, le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et, un schéma départemental d'implantation de ces bornes est en cours d'étude. Il intègre les bornes que l'opérateur Bolloré doit installer dans le cadre de son projet reconnu d'intérêt national.

Le SDEF doit assurer la maîtrise d'ouvrage du projet avec l'aide financière de l'ADEME et du Conseil régional.

La ville de Quimper souhaite s'inscrire dans cette politique régionale et compte soutenir ce projet en favorisant l'installation de borne de recharge de véhicules électriques et le développement de modes de transports collectifs innovants.

Veuillez agréer, madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le maire

  
Pour le maire, l'adjoint délégué  
à l'urbanisme, au cadre de vie,  
à la voirie, à la rénovation urbaine  
et aux espaces verts  
Guillaume MENGUY

